

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
-----  
DÉPARTEMENT DE LA CREUSE  
-----

**DÉLIBÉRATION DU  
CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 16 DÉCEMBRE 2022

<b>DELIBERATION N°CD2022-12/2/13 DOSSIER N°5480</b>	<b>CENTRE CULTUREL ET ARTISTIQUE JEAN-LURÇAT /SCÈNE NATIONALE D'AUBUSSON : CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIFS POUR LES ANNÉES 2022 À 2025.</b>
---------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Etaient présents :

Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Mary-Line GEOFFRE, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Patrice FILLOUX, Marie-France GALBRUN, Franck FOULON, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Patrice MORANCAIS, Valérie SIMONET, Nicolas SIMONNET, Thierry GAILLARD, Jérémie SAUTY, Hélène PILAT, Marinette JOUANNETAUD, Catherine GRAVERON, Marie-Thérèse VIALLE, Bertrand LABAR, Isabelle PENICAUD, Armelle MARTIN, Guy MARSALEIX, Valéry MARTIN

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Armelle MARTIN  
Eric BODEAU à Mary-Line GEOFFRE  
Laurence CHEVREUX à Valéry MARTIN  
Renée NICOUX à Jean-Luc LEGER

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion des Territoires/Direction des  
Affaires Culturelles /Service de la Lecture Publique et de la Coordination Culturelle*

RAPPORTEUR : Mme Catherine DEFEMME

**OBJET : Centre Culturel et artistique Jean-Lurçat /Scène nationale  
d'Aubusson : convention pluriannuelle d'objectifs pour les années 2022 à  
2025.**



**LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

*VU la loi du 10 août 1871 relative aux Conseils Généraux,  
VU la loi du 02 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,  
VU la délibération n° CD2021-07/1/1 portant élection de la Présidente du Conseil Départemental de la Creuse,  
VU le rapport CD2022-12/2/13 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,  
VU l'avis de la Commission CD - Accueil et Attractivité,*

## DÉCIDE,

- d'approuver la convention pluriannuelle d'objectifs ci-annexée, à intervenir avec l'association « Centre Culturel et artistique Jean-Lurçat » pour les années 2022 à 2025,
- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental à signer ce document ainsi que toutes les pièces relatives à la mise en œuvre de cette décision,
- de confier à la Commission permanente le soin de décider du montant qui sera accordé chaque année à l'association « Centre Culturel et artistique Jean-Lurçat » pour la réalisation de son projet artistique et culturel.

Mmes Valérie SIMONET, Catherine DEFEMME, MM Valéry MARTIN, Elus du Centre Culturel et Artistique Jean Lurçat, ne prennent pas part au vote  
M. Jean-Luc LEGER, Elus du Centre Culturel et Artistique Jean Lurçat, ne prend pas part au vote

**Adopté : 15 pour - 0 contre - 11 abstention(s)**

La Présidente du Conseil  
Départemental de la Creuse  
**Valérie SIMONET**